

TABLE CHRONOLOGIQUE

Textes publiés au 15 mai 2008

DATE	TEXTES	Moniteur belge	modifications	M.B.	CHAP.
01/08/1985	LOI PORTANT DES MESURES FISCALES ET AUTRES. <i>Extraits</i> <i>Octroi d'une indemnité spéciale en cas de dommage physique subi par des membres des services de police et de secours</i>	06.08.1985	L. du 15.07.1993 L. du 18.02.1997 L. du 27.12.2000 L. du 24.08.2001 L. programme du 27.12.2004 L. du 12.01.2006 L. du 01.04.2007 L. du 15.05.2007	16.03.1994 + errat. 18.03.1994 11.09.1997 06.01.2001 + errat. 06.04.2001 24.10.2001 31.12.2004 18.07.2006 15.05.2007 31.07.2007	III/V.01
23/01/1987	ARRETE ROYAL RELATIF A L'OCTROI D'UNE INDEMNITE SPECIALE EN CAS D'ACTE INTENTIONNEL DE VIOLENCE CONTRE DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE ET DE SECOURS CONTRE DES PARTICULIERS SECOURANT UNE VICTIME D'ACTE INTENTIONNEL DE VIOLENCE.	20.02.1987	A.R. du 30.11.2001	25.01.2002	III/V.02
08/02/1989	CIRCULAIRE RELATIVE AUX MODALITES D'OCTROI DES INDEMNITES SPECIALE ET PARTICULIERE EN CAS D'ACTES INTENTIONNEL DE VIOLENCE CONTRE DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE ET DE SECOURS	-	C. du 06.04.2005	15.04.2005	III/V.03
26/04/2004	CIRCULAIRE MINISTERIELLE CONCERNANT LES SAPEURS-POMPIERS VICTIMES D'ACCIDENTS MORTELS OU GRAVES.	-			III/V.04
06/04/2005	ARRETE MINISTERIEL RELATIF A L'OCTROI DES INDEMNITES SPECIALE ET PARTICULIERE EN CAS D'ACTE INTENTIONNEL DE VIOLENCE CONTRE DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE ET DE SECOURS.	15.04.2005			III/V.05
04/12/2006	ARRETE ROYAL RELATIF A L'OCTROI D'UNE INDEMNITE SPECIALE ET COMPLEMENTAIRE EN CAS DE DOMMAGE PHYSIQUE SUBI PAR DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE ET DE SECOURS, PAR CERTAINS MEMBRES DE LA SURETE DE L'ETAT, PAR CERTAINS MEMBRES DE L'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES ET PAR LE PERSONNEL DE LA DEFENSE LORS DU SAUVETAGE DE PERSONNES DONT LA VIE ETAIT EN DANGER.	20.12.2006			III/V.06
01/04/2007	LOI RELATIVE A L'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES CAUSES PAR LE TERRORISME.	15.05.2007			III/V.07